

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Verre plat mélangé

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Contexte: Ces conditions d'acceptation clarifient ce que Renewi entend par "verre plat en mélange". Vous pouvez consulter cette fiche pour votre verre plat de couleurs et sortes différentes.

CONDITIONS

Autorisé:

- Verre plat non coloré
- Verre plat de différentes couleurs

Non autorisé:

- Verre de bouteille
- Verre blindé
- Verre résistant à la chaleur
- Verre feuilleté (verre de voiture incl.)
- Miroir
- Verre de lampe
- Verre creux et convexe
- Substances toxiques
- Substances inflammables
- Autres sortes de déchets

Si vos déchets ne remplissent pas ces conditions, consultez les conditions d'acceptation ci-dessous:

- Verre creux et convexe
- Pare brise
- Verre mélangé

TERMES ET CONDITIONS

En cas de non-conformité, le collecteur se réserve le droit de refuser la cargaison concernée et / ou de facturer les frais supplémentaires résultant de la collecte du traitement. La liste «non autorisé» doit être considérée comme non exhaustive et ne sert qu'à clarifier certains flux non conformes qui nécessitent une attention particulière dans le contexte de cette catégorie de déchets. Ces accords de non-conformité aux conditions d'acceptation sont également toujours mentionnés dans les conditions générales de vente ajoutées à nos offres de prix.